



Les impacts de la crise de la COVID-19 sur les inégalités sociales

Analyse et constats

Table des matières

Un outil de réflexion pour la suite des choses	2
Constats généraux	3
Inégalités et revenu.....	5
Inégalités et logement.....	7
Inégalités et accès à l'information.....	9
Inégalités et santé	11
Inégalités de genre.....	13
En terminant.....	15
Justice climatique : l'autre crise	15
Après la pandémie, l'austérité?.....	15
Pour aller plus loin.....	16

À propos de la TROVEP de Montréal

La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un regroupement d'organismes populaires et communautaires autonomes préoccupés par l'avancement de la justice sociale et la défense des droits sociaux. Les membres interviennent dans différents secteurs, tels que des associations de locataires, des centres de femmes, des groupes en alphabétisation, en défense des droits des personnes en situation de handicap, des chômeurs et chômeuses, des personnes assistées sociales, des consommateurs et consommatrices, des personnes accidentées du travail, etc.

Un outil de réflexion pour la suite des choses

Contexte

La crise de la COVID-19 n'est pas qu'une crise sanitaire. C'est aussi une crise sociale et économique aux innombrables impacts pour les personnes qui vivaient déjà des inégalités étant économiquement, socialement ou culturellement défavorisées.

Cet automne, les membres de la TROVEP de Montréal ont été invités à participer à une réflexion sur les inégalités répertoriées sous 5 thèmes généraux :

- Inégalités et revenu
- Inégalités et logement
- Inégalités et accès à l'information
- Inégalités et santé
- Inégalités de genre

Sous chacun de ces thèmes étaient listés des enjeux présents avant la crise ainsi que des éléments qui contribuent à exacerber les inégalités depuis la crise.

Chaque groupe répondant a bonifié les sections qui l'interpellaient en précisant ses propres constats sur l'aggravation des inégalités, en identifiant des mesures qui lui semblent porteuses de changements et en suggérant des perspectives d'actions à développer.

Cette démarche s'est déroulée avant la 2^e vague, le resserrement des mesures sanitaires et l'imposition du couvre-feu.

Le présent document répertorie l'analyse et les constats de la TROVEP et de ses membres en ce qui a trait à l'aggravation des inégalités.

Nous remercions les groupes membres qui contribué à cette étape de notre réflexion.

Bonne lecture !

L'équipe de la TROVEP de Montréal

Constats généraux

Notre rôle dans la transformation sociale

La lutte à la pauvreté et pour l'avancement des droits sociaux dans une approche d'éducation populaire sont le moteur commun des membres de la TROVEP de Montréal.

En tant qu'organismes populaires et communautaires autonomes, nous contribuons à la transformation et à la justice sociale. Nous soutenons l'avancement des droits sociaux en défendant les droits des personnes désavantagées par notre système social et économique. Nous participons à la prise de conscience collective et aux changements de mentalité en révélant des problèmes sociaux et en s'y attaquant.

Parce que nous prenons racine dans la communauté, nous sommes également partie prenante du filet social. Par la défense des droits et la mobilisation, par l'éducation populaire, nous pallions et dénonçons les manquements des services publics et des programmes sociaux mis à mal par des années d'austérité et de politiques néo-libérales.

La crise de la COVID-19 a exacerbé des inégalités que nous dénoncions déjà et a révélé les conséquences désastreuses des années de désinvestissement de l'État à l'égard du filet social. Les problèmes d'insécurité alimentaire, de logement, de conditions de travail précaire, de conditions de vie et de travail dans le CHSLD, etc. ont été mis en lumière par la crise. La pandémie jette aussi un éclairage sur les causes des inégalités en révélant les failles de notre système de santé et de services sociaux, de notre système d'éducation ou du programme d'assurance-chômage, pour ne nommer que ceux-là, démontrant la nécessité des changements que nous revendiquons pour réaliser la justice sociale.

Notre rôle dans la transformation sociale de l'après-crise ne sera pas différent.

Quelques constats sur l'état de situation dans les groupes en temps de crise

- La déclaration d'urgence sanitaire et les mesures mises en place par le gouvernement pour aplanir la courbe de propagation du virus afin d'éviter une surcharge du réseau de la santé ont amené les groupes à se réorganiser rapidement pour soutenir leurs membres. Plusieurs groupes se sont organisés en cellule de crise pour répondre aux besoins urgents de la population locale (ex : en sécurité alimentaire avec l'augmentation des demandes dues à la précarité de nombreuses personnes se retrouvant sans emploi) ;
- La fermeture des locaux et les mesures de distanciation physique ont un impact sur la vie associative et le processus démocratique des groupes, sur la mobilisation collective et sur la concertation régionale. Les activités d'éducation populaire et de défense collective des droits sont plus difficiles à réaliser ;

- Les organismes ont constaté une augmentation des demandes individuelles d'aide et de défense des droits, par exemple, sur des questions de chômage, de conditions de travail, d'endettement, de logement, etc. ;
- L'épuisement et le stress se font sentir dans les organismes tant chez les travailleuses et travailleurs que chez leurs membres ;
- Dans la gestion de la crise, le milieu communautaire est particulièrement utilisé par le gouvernement comme une extension des services publics soulevant ainsi un clivage entre la prestation de service et la défense des droits.

Quelques constats sur ce que la crise révèle sur les inégalités sociales

- La crise que nous vivons lève le voile sur des inégalités sociales que nous dénonçons depuis longtemps ;
- La crise et les mesures de contrôle de la propagation du virus aggravent la précarité des personnes qui vivaient déjà des inégalités socio-économiques et de santé ;
- De nombreuses personnes voient leur situation financière, leur santé physique et mentale, leur condition de logement se détériorer ;
- La crise révèle les conséquences des années d'austérité et de désinvestissement de l'État à l'égard des services sociaux et de santé et du soutien au revenu ;
- Les personnes racisées et autochtones sont davantage touchées par les conséquences de la crise de la COVID-19 en plus de subir le racisme systémique : elles sont victimes de profilage, de coercition, de discrimination au travail, au logement, en santé, en éducation, etc. Elles sont surreprésentées parmi les personnes en situation de pauvreté ou de précarité d'emploi notamment chez le personnel de la santé et dans l'industrie du service, elles sont davantage exposées aux risques liés à la COVID ;
- Selon le statut d'immigration, il n'est pas toujours possible d'avoir accès aux prestations d'urgence (PCU), ni à d'autres mesures gouvernementales, comme l'aide sociale ;
- La crise a notamment mis en lumière la grande proportion de femmes racisées et immigrantes, parfois en attente de statut, qui œuvrent dans les services essentiels. Ces « anges-gardiennes » qui occupent des emplois sous-valorisés, précaires et souvent mal rémunérés et qui ne bénéficieront pas toutes du programme de régulation annoncé par le gouvernement.

Inégalités et revenu

Quelques enjeux préexistants à la crise

Voici quelques exemples d'enjeux liés au revenu et au droit à la protection sociale :

- Un salaire minimum insuffisant pour sortir de la pauvreté, et ce, même en travaillant à temps plein ;
- Un programme d'aide sociale contraignant qui couvre à peine la moitié des besoins fondamentaux reconnus et qui maintient les personnes assistées sociales dans la pauvreté, sans compter les préjugés persistants et la stigmatisation que celles-ci subissent ;
- Un programme d'assurance-emploi restrictif qui exclut la majorité des chômeuses et des chômeurs (seulement 40 % des personnes sans emploi, en 2017, touchaient des prestations). Les travailleuses et travailleurs qui occupent des emplois précaires ainsi que les femmes sont particulièrement touché.es par ces exclusions à la protection de l'assurance-emploi ;
- Un régime d'indemnisation des lésions professionnelles de plus en plus judiciairisé : les employeurs contestent de plus en plus les décisions de la CNESST entraînant les travailleuses et travailleurs accidenté-e-s ou malades devant un tribunal pour faire appliquer la loi ;
- Des aîné-e-s qui, ne comptant que sur le revenu de sécurité de vieillesse et la rente du Québec, vivent sous le seuil de faible revenu ;
- Des iniquités salariales et des discriminations à l'emploi entre les hommes et les femmes qui persistent ;
- Une tendance croissante au Québec et au Canada à se tourner vers la « fiscalisation » de la protection sociale, c'est-à-dire de suppléer à l'insuffisance du revenu des ménages par des crédits d'impôt au lieu de bonifier les programmes sociaux, les salaires et les conditions de travail ;
- Des normes du travail qui ne protègent pas les personnes immigrantes sans résidence permanente ou avec un statut précaire et exposent les travailleuses et les travailleurs à de mauvaises conditions de travail et à des pratiques abusives.
- Des emplois souvent précaires et mal payés dans les services essentiels, tels que le service à la clientèle dans les commerces de première nécessité, l'entretien ménager, ou les préposé-e-s aux bénéficiaires.

Quelques enjeux exacerbés par la crise

De nombreuses conséquences de la pandémie ont pour effet d'aggraver les inégalités de revenu, notamment :

- L'absence de mesures d'aide financière directe pour les prestataires de l'aide sociale malgré les demandes répétées. De nombreuses personnes assistées sociales ont

perdu les prestations du programme PAAS-Action, des prestations supplémentaires de l'aide sociale et leurs revenus d'appoint en raison de la pandémie et du confinement ;

- Malgré un moratoire sur le remboursement des prestations à l'aide sociale, les prestataires de l'aide sociale ayant touché la PCU sans y avoir droit pourraient faire face à une double pénalité en devant rembourser la PCU et les prestations d'aide sociale touchées pendant cette période ;
- Le maintien du recouvrement et des autres mesures coercitives par l'aide sociale et par les créanciers ;
- L'apparition de fraude et d'hameçonnage liés aux mesures d'aides gouvernementales ;
- La réduction de l'offre ou la fermeture des organismes d'aide et de dépannage (friperies, épiceries solidaires, etc.) en raison des mesures sanitaires ;
- Les frais de livraison, l'augmentation du coût des biens et des aliments et l'apparition de « la taxe COVID » sur certains services qui justifient l'augmentation de leurs tarifs par les coûts engendrés pour se conformer aux mesures sanitaires ;
- La hausse du recours au crédit en lien avec les pertes d'emploi et de revenu complémentaire et la hausse du coût des denrées ;
- L'aggravation de l'insécurité alimentaire, comme le démontre la montée en flèche du recours aux banques alimentaires. Notons que le confinement a aussi provoqué la fermeture des cuisines collectives et l'annulation des repas communautaires dont dépendent de nombreuses personnes en situation de pauvreté et a rendu difficile voire impossible le soutien alimentaire des proches.

Inégalités et logement

Quelques enjeux préexistants à la crise

Voici quelques éléments-clés de la situation des inégalités en lien avec le logement :

- Une crise du logement persistante à Montréal due à la spéculation immobilière et l'embourgeoisement des quartiers, qui se traduit par l'explosion du coût des loyers bien au-delà de l'inflation et en une pénurie de logements ;
- Des investissements insuffisants dans la création et la rénovation de logements, notamment dans le cadre du programme AccèsLogis ;
- Un Tribunal administratif du logement (anciennement la Régie du logement) nécessitant d'importantes réformes en termes de justice, d'équité et d'accessibilité pour les locataires, régulièrement décrit comme une « machine à expulser les locataires » ;
- Les personnes en situation de pauvreté, les femmes monoparentales, les personnes racisées sont plus susceptibles de vivre de la discrimination au logement ;
- Les pratiques abusives des propriétaires visant à expulser les locataires pour tirer profit de la rareté des logements, telles que les « rénovictions » et les reprises malhonnêtes ;
- La difficulté croissante pour les familles nombreuses et les personnes en situation de handicap à se loger faute de disponibilité de logements adaptés/adaptables ou de plusieurs pièces ;
- Le sous-financement chronique des services de soutien communautaire en logement social.

Quelques enjeux exacerbés par la crise

De nombreuses conséquences de la pandémie ont amplifié la crise du logement et rendu insoutenable la pénurie de logements, notamment :

- L'insuffisance du programme d'aide financière aux locataires qui n'était accessible qu'à ceux qui touchaient la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou l'assurance-emploi et qui favorise l'endettement des locataires ;
- Les logements trop petits et insalubres qui rendent plus pénible le confinement pour les personnes et les familles à faible et très faible revenu ;
- La recherche de logement plus difficile, en particulier pour les personnes n'utilisant pas ou n'ayant pas accès à internet ;
- L'itinérance cachée des femmes qui endurent des situations plus difficiles en raison de la diminution d'options d'hébergement de dépannage ;

- L'impossibilité de visiter les logis, ce qui a compliqué la recherche de logement pour un grand nombre de locataires en pleine période de renouvellement des baux et des déménagements ;
- La reprise des audiences d'éviction dès juillet, à peine quelques mois après le début de l'urgence sanitaire ;
- La difficulté pour les femmes victimes de violence et leurs enfants à sortir de leur logement, en raison du confinement, du manque de ressources dans les maisons d'hébergement et du manque d'appartements supervisés et de logements abordables ;
- L'augmentation des cas de discrimination, de reprises de logement et d'évictions ;
- La fermeture en août des refuges d'urgence destinés aux personnes en situation d'itinérance.

Ces différents facteurs ont accentué la crise du logement de telle sorte que :

- En septembre, il y avait 6 fois plus de ménages sans logement que l'an passé à pareille date ;
- Le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté, comme en témoigne l'apparition de plusieurs campements de fortune à Montréal, dont celui de Notre-Dame, démantelé par la Ville de Montréal en décembre.

Inégalités et accès à l'information

Quelques enjeux préexistants à la crise

Voici quelques enjeux liés à l'accès à l'information qui étaient déjà présents avant la crise :

- Les difficultés rencontrées par les personnes peu alphabétisées et les aîné-e-s avec l'utilisation des technologies et des plateformes numériques par méconnaissance et/ou par manque d'équipement et d'accès internet. On appelle ce phénomène la fracture et l'exclusion numériques ;
- Les tarifs d'internet inabordables pour les personnes et les ménages à faible revenu ;
- L'information présentée dans un langage spécialisé est peu accessible et difficile à comprendre pour les personnes peu alphabétisées ;
- L'inaccessibilité de nombreuses plateformes numériques (commerciales, gouvernementales) pour les personnes vivant avec handicap visuel ;
- Le peu d'informations traduites dans la langue des personnes allophones par les institutions publiques.

Quelques enjeux exacerbés par la crise

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires, les inégalités en matière d'accès à l'information ont notamment été exacerbées par :

- Le recours pratiquement incontournable à la technologie pour s'informer, pour acheter, pour payer, souscrire à des prestations, etc., particulièrement en période de confinement ;
- Les communications gouvernementales et services en ligne adressés à des personnes lettrées ;
- La fermeture des organismes communautaires et des centres de services administratifs, empêche l'aide et l'accompagnement en personne ;
- L'impossibilité de participer aux ateliers en ligne pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, n'ont pas les aptitudes pour y participer ou n'ont pas de matériel informatique à la maison ;
- La fermeture des lieux publics comme les bibliothèques par exemples et des groupes communautaires, qui a eu pour effet de priver plusieurs personnes d'un accès internet ;
- Les services téléphoniques débordés, trop souvent difficiles à naviguer, et face auxquels il est difficile de faire valoir ses droits ;
- L'exclusion des personnes analphabètes ou qui maîtrisent peu le français et l'anglais, qui se font parfois refuser les services et les informations qu'elles demandent parce qu'elles ne parviennent pas à s'identifier par téléphone ;

- Le recours à l'enseignement à distance exerce une pression sur les parents, particulièrement les femmes, et la nécessité d'avoir un, voire même plus d'un, ordinateur ainsi que l'accès à internet ;
- Le risque de fraudes et de complications administratives pour les personnes obligées d'utiliser des technologies numériques qu'elles ne maîtrisent pas, source de stress et d'insécurité ;
- La prolifération de la désinformation et des théories du complot face au coronavirus et aux mesures de santé publique visant à limiter la propagation du virus ;
- La stigmatisation accrue des personnes à faible niveau de littéracie qui ne comprennent pas les consignes ou n'ont pas accès aux informations de la santé publique et l'augmentation de l'angoisse dues à l'incompréhension de la situation ;
- La fermeture des cours de francisation en personne ;
- Des enjeux démocratiques et de participation citoyenne émergent avec la virtualisation des instances démocratiques (ex. : assemblées, conseils d'administration, conseils de Ville et d'arrondissements, consultations publiques, etc.).

Inégalités et santé

Quelques enjeux préexistants à la crise

Voici quelques enjeux liés à la santé qui étaient déjà présents avant la crise :

- La pauvreté affecte la santé physique et mentale des personnes ;
- Les risques de connaître de l'isolement social augmentent avec l'âge et avec la pauvreté ;
- Il y a pénurie de personnel dans les CHSLD due aux conditions salariales et de travail précaire ;
- Les demandeurs et demandeuses d'asile et les personnes migrantes au statut précaire rencontrent des enjeux d'accès aux soins de santé et certain-es n'ont pas de couverture médicale ;
- Les services de soins à domiciles (soins médicaux, aide à l'alimentation, aide à l'hygiène, tâches ménagères, etc.) pour les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap sont sous-financés de sorte que des personnes se retrouvent en CHSLD alors qu'elles pourraient avoir l'option de rester à domicile ;
- Les conséquences désastreuses des réformes et de la centralisation du système de santé qui ont eu pour effet de nuire à la capacité d'agir des communautés en les éloignant des lieux de pouvoir et de décision ;
- Le sous-financement des services psychosociaux ;
- L'exclusion numérique nuit à la prise de rendez-vous et à l'accès aux soins ;
- L'assurance maladie ne couvre pas des soins et des services de santé comme les soins dentaires, l'optométriste, etc. ;
- Le racisme systémique dont sont victimes les communautés autochtones et les personnes racisées, qui vivent fréquemment du racisme et de la discrimination au sein des services publics, notamment dans les services de santé.

Quelques enjeux exacerbés par la crise

De nombreuses conséquences de la pandémie ont pour effet d'exacerber les inégalités liées à la santé :

- Le stress, l'isolement et l'insécurité économique ont des conséquences dramatiques sur l'état de santé mentale. L'isolement est d'autant plus fort lorsque les personnes n'ont pas accès à l'information et aux technologies ;
- La surcharge du système de santé entraîne la détérioration de l'état de santé de nombreuses personnes en raison du report de soins ou de chirurgies. Des services

psychosociaux et de santé mentale ont également été interrompus, diminués ou reportés ;

- Les services à domicile ont également été réduits ou interrompus, par exemple en soins à domicile ou en entretien ménager, en raison notamment de la réaffectation du personnel dans le milieu de la santé ou de coupure de services dans les entreprises d'économie sociale ;
- L'exclusion de nombreux « anges-gardien-ne-s » au statut précaire du programme de régularisation du statut des demandeuses et demandeurs d'asile, accordé uniquement à celles et ceux qui ont travaillé avec des patient-e-s, et ce pendant au moins 6 mois ;
- L'augmentation des surdoses depuis le confinement ;
- Les personnes âgées hébergées en CHSLD publics et privés sont les plus touchées par la COVID-19 et représentent la majorité des décès.

Inégalités de genre

Quelques enjeux préexistants à la crise :

Voici quelques exemples d'enjeux liés au genre :

- Les femmes sont sous-représentées dans les postes de pouvoir ;
- L'organisation et les tâches liées au travail domestique et aux responsabilités parentales reposent principalement sur les femmes. C'est ce qu'on appelle la charge mentale ;
- Les aînées à faible revenu sont majoritairement des femmes ;
- Les services essentiels (comme les services de santé et services sociaux, l'enseignement, l'éducation à la petite enfance, le service à la clientèle, l'entretien ménager, etc.) et les emplois d'assistance et de proche-aidance (comme aidante naturelle, soutien à la famille et aux proches, préposées aux bénéficiaires, etc.) reposent particulièrement sur le travail des femmes et sont des occupations qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur et où les conditions de travail peuvent être particulièrement difficiles ;
- Les femmes racisées ou immigrantes sont surreprésentées dans les emplois à risque et mal rémunérés ;
- La pauvreté et les pertes d'emploi touchent davantage les femmes, qui sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel ou à faible salaire ;
- Beaucoup de travailleuses qui perdent leur emploi durant leur congé de maternité n'auront pas droit à l'assurance-emploi une fois le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) terminé, étant ainsi appauvrie à cause de la grossesse et la maternité ;
- Les victimes de violence, de harcèlement et d'agressions sexuelles sont très majoritairement des femmes ;
- Les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, *queers*, asexuelles, intersexes (LGBTQAI+) sont parmi les plus marginalisées et donc plus susceptibles de vivre de la violence, de l'exclusion, de la précarité, de la stigmatisation et de la discrimination, notamment dans l'accès aux soins de santé ;

Quelques enjeux exacerbés par la crise :

De nombreuses conséquences de la pandémie ont pour conséquence d'aggraver les inégalités de genre, notamment :

- Le poids des responsabilités familiales et domestiques augmente avec la fermeture des écoles et des services de garde.

- La détresse psychologique des jeunes, doublée de l'école à la maison, viennent alourdir les enjeux de conciliation travail-famille ;
- Les femmes écotent davantage de l'absence de conciliation travail-famille-vie personnelle en contexte de télétravail ;
- La charge mentale des proches-aidantes augmente (ex. : faire les courses pour les parents, les suivis de rendez-vous, offrir du soutien informatique, etc.)
- Les femmes ont été deux fois plus nombreuses à perdre leur emploi, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les secteurs les plus affectés par la crise, en particulier les services d'hébergement et de restauration, le commerce de gros et de détail et la culture ;
- La forte pression exercée sur les services essentiels occupés majoritairement par des femmes engendre l'augmentation de cas d'épuisement professionnel, de détresse psychologique et le risque de contamination à la COVID ;
- Le confinement a des conséquences sur la violence domestique, l'isolement et la détresse. Les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de violence et d'abus et d'être limitées dans leurs contacts sociaux et avec leur réseau de soutien. On constate une augmentation des femmes plus âgées (75 ans et plus) qui contactent les ressources ;
- La situation est devenue catastrophique dans les maisons d'hébergement pour femmes, où les places ne suffisent pas à la demande et l'aide d'urgence promise se fait attendre.

En terminant

Justice climatique : l'autre crise

Il va sans dire que la crise sanitaire a des conséquences importantes sur l'économie québécoise et sur les finances publiques. Or, la relance économique du gouvernement, incarnée par le Projet de loi 66, risque fort d'accentuer les inégalités sociales, de réduire la participation démocratique et d'accélérer les changements climatiques.

Les premières personnes affectées par les conséquences des bouleversements climatiques sont les mêmes qui sont affectées par les inégalités sociales, économiques et de santé. Pensons par exemple aux épisodes de chaleurs accablantes qui, année après année, font des victimes parmi les aîné-e-s et les personnes vivant avec des problématiques de santé mentale, ou à l'impact de l'augmentation du coût des denrées sur les personnes en situation de pauvreté. La lutte aux changements climatiques est également une lutte pour la justice sociale et l'amélioration des conditions de vie.

Les conséquences des dérèglements environnementaux ne feront que s'accroître si la relance ne vise pas l'égalité, le respect des droits, la réalisation de projets durables qui améliorent l'environnement et la santé, et le réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux.

Il faut éviter que la crise de la COVID-19 entraîne un recul sur le plan de la justice climatique et que la « relance » se fasse sur le dos des personnes défavorisées.

Après la pandémie, l'austérité ?

Le gouvernement caquiste a déjà signalé son intention de revenir à l'équilibre budgétaire aussi rapidement que possible une fois sortie de la crise. Ce retour à l'équilibre budgétaire risque fort de se traduire par des compressions budgétaires et par l'accélération de la privatisation de nos services publics. Nous avons donc toutes les raisons de craindre un désengagement encore plus grand de l'État envers la lutte aux inégalités.

Réfléchissons aux mobilisations collectives que nous mènerons pour éviter les reculs, faire des gains, maintenir les consciences éveillées et faire avancer la justice sociale. Assurons-nous que les leçons qui s'imposent seront tirées et se traduiront par des mesures concrètes de luttes à la pauvreté, aux inégalités et aux changements climatiques.

Pour aller plus loin

Outil sur le racisme systémique de la Ligue des droits et libertés :

[Le racisme systémique... Parlons-en!](#)

Outil sur la relance juste du MÉPACQ :

[La relance, quelle direction pour la suite des choses?](#)

Mémoire sur la crise du logement et la crise sanitaire du FRAPRU :

[Pour une ville résiliente : en faire plus pour le développement du logement social](#)

Analyse sur les inégalités de l'Observatoire québécois des inégalités :

[Inégaux face au coronavirus](#)

Dossier sur les inégalités de l'Institut de recherche en politiques publiques :

[Combattre les inégalités pendant la reprise post-pandémie](#)

Document d'analyse sur le droit à la protection sociale de la Ligue des droits et libertés :

[Le droit à un niveau de vie suffisant](#)

Article sur la régularisation des demandeurs d'asile du Journal Métro :

[Coronavirus: nouveau front commun pour la régularisation des demandeurs d'asile](#)

Journal sur la judiciarisation du régime d'indemnisation de l'UTTAM :

[Journal de l'UTTAM - Été 2020](#)

Rapport sur l'impact de la pandémie sur les personnes LGBTIQ de OutRight Action International :

[Vulnérabilité amplifiée : l'impact de la pandémie COVID-19 sur les personnes LGBTIQ](#)

Article sur les femmes autochtones, racisées ou immigrantes face à la pandémie du Conseil du statut de la Femme :

[Femmes autochtones, immigrantes ou racisées dans l'œil de la pandémie](#)

Article sur les impacts économiques de la pandémie sur les femmes du Conseil du statut de la Femme :

[Impacts économiques de la pandémie sur les femmes](#)

Archives sur l'aide sociale et la COVID-19 du Collectif pour un Québec sans pauvreté :

[COVID-19 | Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Bulletin sur la conjoncture et les finances publiques du RIOCM :

[Les finances publiques sous le signe de la « reprise »](#)

Article sur le dossier de crédit de l'ACEF du Nord de Montréal :

[COVID-19 : Les consommateurs en paieront longtemps le prix!](#)

Enquête sur la discrimination et le logement du RCLALQ :

[Discrimination et logement : Une pandémie qui conduit au mal-logement](#)

Analyse des impacts de la COVID-19 sur l'éducation des adultes de l'ICÉA :

[Enjeux et constats en lien avec la crise de la COVID-19](#)

Billet sur l'économie de l'IRIS :

[Éviter la crise après la crise : chantiers pour reconstruire l'économie](#)



Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal

6839 rue Drolet, bureau 304

Montréal (Québec)

H2S 2T1

514-527-1112

coordo@trovepmontreal.org

Crédit d'illustration de la page couverture : L'illustration en couverture, qui représente une main émergeant des vagues pour saisir un masque chirurgical et d'autres icônes représentant différents besoins, est un montage réalisé à partir d'images tirées du site web www.flaticons.com.